



Association Agréée de Pêche et de Protection  
du Milieu Aquatique de Chamarande

## ATELIER PECHE 2024

### Règlement :

L'atelier pêche de l'AAPPMA est homologué par la Fédération de pêche de l'Essonne.

C'est une structure animée par les bénévoles du bureau ouverte aux jeunes à partir de 12 ans et aux adultes désireux de débiter la pratique de la pêche.

L'activité est gratuite mais réservée aux membres annuels de l'AAPPMA de Chamarande.

La pratique abordée est la pêche au coup comprenant 1 demie journée d'apprentissage au montage d'une ligne et 3 demies journées sur le terrain sur 2 sites en particulier.

Lors des sessions terrain, l'AAPPMA fait en sorte de réserver l'étang du parc municipal de Lardy ou celui du parc de de la Tourbière à Bouray pour les pêcheurs de l'atelier pêche.

Les sessions sont organisées l'après-midi.

Les dates pourront être retenues lors de la 1<sup>ère</sup> session avec possibilité ou pas de se dérouler durant les congés scolaires, mais en général, le samedi.

Pour les titulaires des cartes des pêcheurs de moins de 18 ans, le petit matériel est fourni durant la 1<sup>ère</sup> session.

Les lignes montées par les stagiaires leur seront offertes.

Pour les adultes débutants une liste de matériel sera préalablement fournie pour débiter sur les meilleures bases.

Lors des sessions de pêche sur le terrain, les cannes seront prêtées aux participants, les appâts seront fournis par l'AAPPMA.

D'autres sessions type feeder, pêche au coup et leurres pourront être envisagées sur demande.

*En 2024, l'AAPPMA de Chamarande réalisera de nombreuses animations, notamment avec la participation au label #terredejeux2024, pour certaines, les participants de l'Atelier pêche bénéficieront de moments privilégiés.*

### **INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 29 FEVRIER**

Par mail, : [chamarande.peche91@gmail.com](mailto:chamarande.peche91@gmail.com) ou messenger sur la page Face Book : Aappma chamarande-infos  
Préciser le nom du participant, prénom et numéro de carte de pêche (inscrit sous le code sur la carte de pêche)

Nous contacter également pour de plus amples renseignements.

Le Bureau.